

# QUARTIER DES LUMIÈRES

## INFO-PROJET

03 JUIN 2021

### AVIS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN

Date : À partir du 05 juin 2021  
Durée : Indéterminée  
Lieu : Partie ouest du site, coin René-Lévesque et Wolfe  
Type : Travaux de décontamination - Phase 2

La phase 2 de l'opération de décontamination, sur la partie ouest du site, est sur le point de débuter. La Ville de Montréal a approuvé les travaux et délivré toutes les autorisations nécessaires. Nos équipes effectueront des travaux d'excavations sur une profondeur excédant 3,4 m nécessitant de l'équipement lourd qui pourrait générer un bruit de moyen niveau. Ces travaux occasionneront également la coupe d'arbres sur le site. L'analyse des prélèvements, recueillis dans le sol du terrain de stationnement à l'ouest de la tour, a démontré que celui-ci était contaminé à un degré supérieur à la limite autorisée pour la construction de bâtiments résidentiels qui ne sera consentie que lorsque toutes les matières résiduelles auront été retirées et expédiées dans un lieu sûr.

Dans le rapport remis à la Ville par l'ingénieur forestier, il est certifié que ces travaux d'excavation rendent impossible la conservation de certains des arbres existants puisqu'ils vont occasionner la perte de l'ensemble de leurs systèmes racinaires. (Fig. 1) La survie de ces arbres, qui sont affectés par la contamination du sol et qui souffrent d'un important degré de dépérissement, est compromise à court ou à moyen terme et ne permet pas leur déplacement. Un représentant de la Ville de Montréal sera présent afin de s'assurer que tout soit conforme.

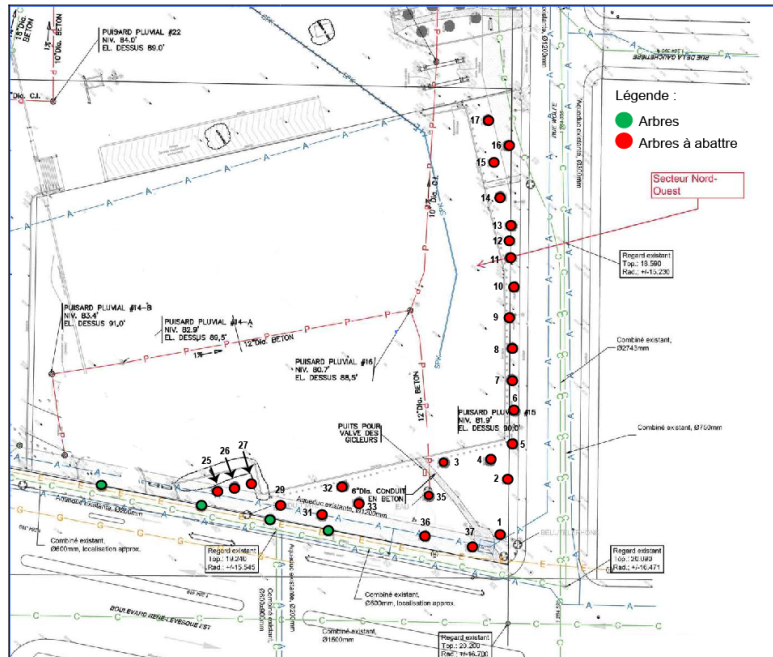
Rappelons également que, à terme, le site comptera environ 200 % plus d'espaces verts et que les îlots de chaleur seront réduits de 85 %. (Fig. 2)

De plus, le Quartier des lumières, en partenariat avec [Arbres Canada](#), s'est engagé à remplacer les arbres coupés par des nouveaux qui seront plantés par l'organisme.

Service à la communauté : 514 657-2111

Un projet signé  
**MACH**

(Fig. 1 – Coupe d'arbres - Phase 2)



(Fig. 2 – Espaces verts projetés - Simulation)

